

18 juin 2011 : la Bretagne en résistance

Il y a 70 ans, le 30 juin 1941, le Maréchal Pétain chef d'un Etat soumis à l'occupant nazi signait le décret qui amputait la Bretagne en lui enlevant le pays nantais. Ce décret a créé un précédent pour maintenir la partition de la Bretagne.

La Bretagne en résistance contre l'uniformisation, pour la démocratie, pour la diversité culturelle et linguistique, pour le respect de notre identité, pour la réunification de la Bretagne.

En 2011, les Bretons résistent toujours à l'uniformisation pour défendre la diversité culturelle et linguistique, leur identité et pour demander la réunification de la Bretagne.

Cette résistance est organisée quotidiennement par un tissu associatif puissant et solidaire, avec parfois le soutien des collectivités locales et des réseaux d'entreprises bretonnes.

A Nantes en ce 18 juin 2011 les Bretons expriment au grand jour cette résistance pour interpeller le Président, le Gouvernement et les futurs candidats à l'élection présidentielle de 2012.

Pour la démocratie : La Bretagne en résistance

Pour une République vraiment décentralisée comme partout en Europe qui permet aux territoires et aux populations d'avoir les moyens réglementaires et financiers de se prendre en main pour un développement local équilibré.

Pour le respect de l'Etat de droit et de la proportionnalité des peines afin d'assurer l'expression libre des opinions dans l'espace public et pour conserver une société démocratique ouverte et pluraliste.

Pour le respect du droit international et du droit européen (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, convention cadre pour la protection des minorités nationales de 1995 Charte des Droits Fondamentaux de l'UE inscrite dans le traité de Lisbonne signé en 2007 et qui protège les minorités nationales en octroyant des droits que les Etats doivent respecter ...)

Pour la diversité culturelle et linguistique : La Bretagne en résistance

Pour le développement des pratiques amateurs et le soutien des pouvoirs publics aux associations culturelles.

Pour une politique publique culturelle bretonne ambitieuse (édition, audiovisuel, danse, musique, création artistique et diffusion...)

Pour un statut officiel pour nos langues (gallo et breton) avec les moyens lui permettant sa transmission et son développement dans l'éducation, les médias et l'espace public et **pour la ratification par la France de la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires** exigées pour tous les Etats qui demandent leur adhésion à l'UE.

Pour le respect de notre identité : La Bretagne en résistance

Pour l'enseignement et la diffusion auprès du grand public des éléments qui constituent la part bretonne de notre identité individuelle et collective (langues, histoire, géographie, littérature, arts...)

Pour la réunification : La Bretagne en résistance

Pour enfin répondre positivement aux demandes régulières des élus, de la société civile bretonne et des citoyens (2/3 des bretons sont en faveur de la réunification).

Pour donner à la Bretagne de nouvelles capacités pour ses politiques publiques en faveur du développement de son territoire, de l'emploi et de sa diversité culturelle et linguistique.

Pour donner à la Bretagne plus de poids pour négocier avec l'Etat et l'Union Européenne les mesures pour assurer le respect de ses choix et de son identité.

**Les Bretons en résistance pour une Bretagne
belle, prospère, solidaire et ouverte sur le monde**